



ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTES ET REPRÉSENTANTS DES USAGÈRES ET USAGERS DE L'UNIVERSITÉ DE POITIERS À LA COMMISSION DE LA RECHERCHE

Votre candidate et votre candidat du **SECTEUR 2** :
Lettres, sciences humaines et sociales

Laureline LENEVEZ – Titulaire

Guillaume RAMSAMY – Suppléant

Informations générales :

La Commission de la Recherche (CR) a pour rôle de répartir les ressources dédiées à la recherche en fonction du budget voté par le Conseil d'Administration (CA) de l'Université de Poitiers (UP). Elle établit également des règles de fonctionnement pour les unités de recherche (UR) et se prononce sur les conventions établies avec les organismes de recherche. De plus, la CR contribue au développement des activités de diffusion de la culture scientifique auprès des étudiants.

Chargée de définir la politique scientifique de l'établissement, la CR intervient sur les questions de politique de la recherche, dans le cadre fixé par le CA de l'UP.

Notre profession de foi :

Chères collègues, chers collègues,

Nous avons l'honneur de présenter notre candidature pour rejoindre le Comité de la Recherche de notre université. En tant que doctorants passionnés, nous souhaitons soutenir notre communauté dans ses projets et la gestion des ressources essentielles à notre avenir commun. Si vous nous faites confiance, nous porterons quatre valeurs clés qui guideront notre engagement au sein de ce comité :

1. Transparence dans la prise de décision

La transparence est cruciale pour garantir des processus décisionnels justes et éthiques, en particulier dans la répartition des ressources. Nous nous engageons à promouvoir une communication claire et régulière des décisions prises par la CR, afin que chaque membre de la communauté universitaire, et en particulier les doctorants, soit informé des évolutions qui impactent leur travail et leur avenir. Nous veillerons à ce que chaque décision soit fondée sur des critères objectifs, accessibles à tous.



2. Soutien à la recherche doctorale

Nous croyons que ce sont les travaux des doctorants qui contribuent directement à l'innovation et à l'excellence de la recherche. Il est donc essentiel de valoriser ces recherches dans une démarche de science ouverte. En accord avec la charte européenne HR4SR¹ signée par l'Université de Poitiers, nous nous engageons à ce que les doctorants soient pleinement reconnus comme des professionnels, en prenant en compte la diversité de leurs parcours, disciplines et statut. Pour favoriser cette excellence, notre objectif est de créer un environnement où les idées des doctorants sont encouragées et soutenues par des ressources adéquates, permettant ainsi de répondre aux enjeux scientifiques et sociétaux contemporains.

3. Équité dans l'accès aux ressources

Nous croyons que chaque doctorant mérite d'être reconnu pour son travail et ses contributions. Dans cette optique, nous nous engageons à soutenir activement la diversité des recherches menées au sein de l'Université de Poitiers, en veillant à ce que chaque voix soit entendue et chaque projet ait sa place. Cela inclut également l'engagement de garantir l'équité dans l'accès aux ressources et aux financements pour que chaque projet, qu'il provienne de chercheurs débutants ou expérimentés, ait une chance égale d'être soutenu.

4. Environnement de recherche favorable

Nous nous engageons à veiller à ce que les conditions de travail des doctorants soient optimales et respectent leurs besoins spécifiques. Nous considérons qu'il est essentiel d'établir des conditions de travail justes et inclusives, pour favoriser leur épanouissement personnel, professionnel, académique et ainsi leur permettre de s'épanouir pleinement dans leurs projets, avant et après la soutenance de leur doctorat.

Nos engagements :

1. Contribuer à la répartition équitable des ressources allouées à la recherche, avec une attention particulière pour le financement des doctorats.
2. Soutenir les projets, travaux et contributions scientifiques des doctorants.
3. Plaider en faveur du statut de chercheur associé pour garantir les meilleures conditions possibles aux jeunes chercheurs dans la poursuite de leurs activités scientifiques.

¹ HR4SR : Human Resources Strategy for Researchers, <https://euraxess.ec.europa.eu/jobs/hrs4r>